



Maison de la Laïcité Morlanwelz

Le Courrier Laïque
N°222 Septembre 2024

15 SEPTEMBRE :
MORLANWELZ SANS VOITURE



27 SEPTEMBRE :
EXCURSION À TUBIZE.



Dans ce numéro

Assemblée générale du 14 juin	p. 3
Vendredi 27 septembre 2023 : Journée Inter-Maisons : A la découverte de Saintes, excursion chez nos amis de la Maison de la Laïcité de Tubize	p. 4
Jeudi 5 septembre à 17h : Cinéma de minuit <i>Portrait de Jennie</i>	p. 8
Dimanche 15 septembre : Morlanwelz sans voiture	p. 10
Jeudi 19 septembre à 19h30 : Ciné-débat des Résistances <i>C'è Ancora Domani</i>	p.
12 L'avenir ne s'éclaire pas pour la laïcité – Communiqué du CAL	p.
14 Jeudi 26 septembre à 10h ou à 13h : atelier d'art floral	p.
16 Lundi 9 septembre à 14h : atelier d'aquarelle	p.
16 Mardi 17 septembre à 13h30 : après-midi Scrabble	p.
16 Religion : réflexion sur des attentes qui tardent à venir	p.
17 Le monde dans lequel nous vivons est rempli d'incertitude et d'inquiétude	p.
17 Elections communales et régionales du 13 octobre 2024 - Nos préoccupations	p.
19 Les parrainages laïques d'août	p.
22 Lundi 23 septembre à 12h30 : Repas	p.
23 14h15 : « Les Lundis du Préau » - Franca Rossi nous présentera « Le blé dur aux mains tendres »	

Accueil : Aurore Delporte 064/44 23 26

Mail : laicite.mlz@hotmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be

FACEBOOK : - [Maison de la Laïcité de Morlanwelz](#)

- [Morlanwelz balade laïque](#) (réservé uniquement aux membres)

N° de compte : [BE76 0682 1971 1895](#)

Contact président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96

Mail : yvnicaise41@gmail.com

La Commune de Morlanwelz, la Province de Hainaut, la Région Wallonne, le CAL-Picardie Laïque, la Communauté Française, soit de manière générale, soit ponctuellement, soit financièrement, soit en aide-services, nous subsidient pour réaliser nos activités et gérer nos locaux. Les activités payantes que nous organisons nous permettent de disposer des sommes qui peuvent équilibrer notre budget.

Les activités que nous organisons sont ouvertes à tous. Nous vous accueillons dans une ambiance conviviale.

La Maison de la Laïcité est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Assemblée générale du 14 juin de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz

Nos membres continuent à nous faire confiance



Comme la législation le prévoit, l'assemblée générale annuelle a rassemblé les membres qui ont répondu à l'invitation d'examiner le bilan 2023 ainsi que les objectifs et projets de l'année 2024.

Les rapports d'activités et financier 2023 ainsi que les projets d'activités et financier 2024 ont été approuvés à l'unanimité.

L'Organe d'Administration a réaffirmé sa volonté de maintenir une situation financière saine tenant compte des charges énergétiques et salariales en forte hausse.

Néanmoins, nous n'avons pas sollicité une augmentation de la cotisation 2025 qui restera fixée à 17 €.

Nous comptons sur la participation de nos membres et des sympathisants pour que les rentrées financières liées à certaines activités nous permettent toujours de présenter un budget en équilibre et d'assurer ainsi la présence de la Laïcité au sein de notre commune. Les mandats d'administrateurs de Thierry Bonnechère, Francis Gilian et Mimie Lemoine étaient arrivés au terme des 3 ans. Ils ont souhaité se présenter à nouveau et l'assemblée générale les a élus avec enthousiasme.

Malheureusement, malgré nos appels, aucune candidature n'est venue renforcer notre Organe d'administration.

Marie-Paule Mousty a été reconduite comme vérificatrice aux comptes.

Le président a clôturé l'assemblée générale en remerciant les administrateurs.trices, la vérificatrice aux comptes, notre permanente-animatrice Aurore ainsi que les bénévoles qui se dépensent sans compter durant toute l'année pour vous préparer et présenter des activités variées et de qualité. Ses remerciements étaient aussi à tous nos membres et sympathisants qui nous font confiance.

L'assemblée générale se prolongea autour du verre de l'amitié bien mérité.

**Pour l'Organe d'administration.
Yvan Nicaise – Président**

Composition du nouvel organe d'administration

Président : Yvan Nicaise

Secrétaire : Georges Gérard

Trésorier : Francis Gilian

Administrateurs : Laurence Bertrand, Thierry Bonnechère, Kurt Huseyin, Mimie Lemoine et Jean-Luc Pierrat.

A la découverte de Saintes

Une organisation de
la Clé de Soi - Maison de la Laïcité Brabant
wallon Ouest



Vendredi

27 septembre

2024

Vendredi 27 septembre 2024 : Journée Inter-Maisons Excursion chez nos amis de la Maison de la Laïcité de Tubize



Le 8 octobre 2023, nous avons accueilli un groupe de Tubiziens afin de leur faire découvrir un lieu particulier de notre entité « le musée Alexandre-Louis Martin », notre maison où un repas fut organisé suivi d'un accueil à l'hôtel de ville et d'une promenade-découverte dans Morlanwelz.

Une quarantaine de membres des Maisons de la Laïcité de Morlanwelz et de Tubize avaient participé à cette journée amicale.

Cette année, nos amis Tubiziens nous ont préparé un très agréable programme de découverte de leur entité, sympathique retour à notre invitation de 2023.

La formule de co-voiturage a été choisie (le prix d'un car pour une petit groupe est inabordable) et des membres et des administrateurs se sont déjà proposé pour assurer le transport soit 14 places disponibles actuellement (hors 4 chauffeurs). Merci de nous signaler si vous pouvez mettre votre voiture à disposition et le nombres de places disponibles.

Nous vous invitons à répondre présents à cette amicale invitation afin de partager un moment de visite et de rencontres.

Participation : 25€ pour la journée et le repas (détail dans le programme).

Co-voiturage : 5 € à remettre à votre chauffeur.

Tous les lieux de visite sont d'accès facile et peu de déplacement à pied.

Rassemblement : 8h45 à la Maison de la Laïcité.

Départ : 9h.

Inscriptions jusqu'au 14 septembre à la Maison de la Laïcité, le versement à notre compte confirme la réservation.

Choix du menu : détails dans le programme.

N'oubliez pas de choisir votre menu en le signalant par mail

laicite.mlz@hotmail.com ou à Aurore par téléphone au 064 44 23 26.

Yvan Nicaise

Programme de la journée inter-Maisons du 27 septembre

8h45 - Rassemblement à la Maison de la Laïcité de Morlanwelz, répartition du co-voiturage.

9h - Départ

10h15 - Visite du **Musée de la marionnette** Par *Philippe Sax*, président de l'*UNIMA* (Union internationale de la Marionnette)

L'espace Marionnettes de Saintes possède une collection qui s'élève à environ 1.500 marionnettes de toutes techniques et provenances mais surtout belges.

L'objectif de cette association est de valoriser et promouvoir l'Art de la marionnette sous toutes ces formes en mettant en évidence la richesse de notre patrimoine culturel et marionnettique national.



Ce Pôle Marionnette est un lieu de partage, de compagnonnage et de dialogue entre les compagnies, les amis de la marionnette et les membres de l'UNIMA. La visite de ce Musée vivant nous permettra de découvrir les différentes techniques en manipulant des marionnettes.

Laissez-vous emporter par la magie de cet art !

Monsieur Jean, Nicolette, les Mousquetaires, le Diable, Pinocchio, Wotjes, ... nous attendent et comme disait G. Sand : « Les marionnettes n'amuse que les enfants et les gens d'esprit ».

11h30 - **Visite guidée de la place, de Saintes et de l'église**

Par Michael Deketele

Plongeons dans le passé et découvrons l'histoire du village de Saintes.

Saviez-vous que le char qui transporte fièrement les reliques de Sainte Renelde le dimanche de la Trinité date du XVIIIème siècle ?



Que l'église est bien plus ancienne que le XVIème siècle ?

Connaissez-vous l'histoire de l'arbre de la liberté ?

Aviez-vous déjà remarqué que, lorsqu'on observe l'architecture de la place, on y retrouve des indices qui nous ramènent des siècles en arrière, quand Saintes n'était qu'un petit village, essentiellement rural ?



Lors de cette visite, nous apprendrons à voir sous un autre angle cette place chargée d'histoire.

Non loin de là, nous découvrirons également le château de Poederlé, ancien centre de la seigneurie saintoise.

Et quelques kilomètres plus loin, le moulin d'Hondzocht, datant de 1775 et fraîchement rénové, qui déploie au vent ses toutes nouvelles ailes, reprenant ainsi fièrement son rôle de gardien de l'entrée du village.

12h30 - Repas au restaurant "In de Molen"

Apéritif de bienvenue offert par la Clé de Soi
Menu à 25€ par personne (hors boissons)

Mix de croquettes +

Choix du plat entre :

1. Fish and chips
2. Américain préparé
3. Waterzooi

Choix du dessert entre :

4. Dame blanche
5. Tiramisu
6. Gaufre.

Merci de **préciser votre choix** lors de la réservation par mail laicite.mlz@hotmail.com ou auprès d'Aurore au 064/44.23.26. Le paiement au compte BE76 0682 1971 1895 de la MLMlz avec en **communication** journée inter-Maison et votre nom confirme la réservation.

14h00 - Visite du Moulin de Saintes

15h00 - Visite du Puits Ste Renelde et arrêt au Domaine W

16h00 - Visite du Centre culturel de Tubize et verre de l'amitié

17h00 - Fin de l'activité par un arrêt à la Maison de la Laïcité de Morlanwelz.





Maison de la Laïcité
Morlanwelz

LE CINÉMA DE MINUIT



JEUDI 05 SEPTEMBRE 2024 -17:00

PAF : 4€ - ART.27 : 1.25€
INFO : 064/44.23.26

Place Albert 1er, 16A
7140 Morlanwelz

Editeur responsable : M. Yvan Nicaise

Le cinéma de minuit... à 17 heures

Une activité appréciée par les participants

Cette activité fait désormais partie des activités permanentes que vous propose notre Maison.

Tous les deux mois, un film puisé parmi des réalisations anciennes, connues ou non, vous sera présenté.

Jean-Luc Pierrart, initiateur de cette nouvelle activité en est le présentateur.



Jeudi 5 septembre
« LE PORTRAIT DE JENNIE »
Un film de William Dieterle
(Amérique 1948)

Présentation

Un peintre fauché croise dans Central Park une étrange fillette, l'échange est aussi bref que magique et Jennie, après lui avoir fait promettre de ne pas l'oublier et d'attendre qu'elle grandisse, disparaît mystérieusement.

A chacune de leurs retrouvailles, Jennie vieillit à vue d'œil, jusqu'à se métamorphoser en une belle et jeune demoiselle.

A la fois intrigué et fasciné par cette femme semblant venir d'un autre temps, le peintre va tenter de percer le mystère de celle qui est devenue sa muse. Est-elle une apparition surnaturelle ?

Il s'agit d'un film qui, lui aussi, était admiré par les surréalistes.

Un beau film onirique et poétique sur l'amour éternel et l'art.

Ce conte surréaliste est mis en valeur par une photographie qui sublime New York, Central-Park...



PAF : 4 €- ART.27 : 1,27€

Jean-Luc Pierrart



Place ALbert 1er-16A
7140 Morlanwelz



Dimanche 15 septembre

Morlanwelz **SANS** **voiture**

de 10H à 17H

Venez découvrir de nouveaux

jeux en bois!



**Bar et petite
restauration**

Editeur responsable : M. Yvan Nicaise-Place ALbert 1er-16A - 7140 Morlanwelz

Dimanche 15 septembre : Morlanwelz sans voiture

Nous participons avec plusieurs nouveaux jeux en bois

Dans toute l'Europe, à la même période, s'organise la *Semaine de la mobilité*. Une semaine pour apprendre à connaître et utiliser les moyens alternatifs à l'usage de la voiture en ville.

Le point fort de cette Semaine sera le *Dimanche sans voiture*, organisé ce 15 septembre et, comme de coutume, la commune de Morlanwelz y participe.

Le *Dimanche sans voiture* sera d'application pour tous. (A l'exception des taxis, transports en commun, cars de voyage, services d'aide, forces de l'ordre et personnes munies d'un laissez-passer.)

Rendre la rue aux habitants, ne fût-ce qu'une journée, permet de renforcer la convivialité mais aussi de faire connaître les lieux où s'organisent des activités à l'intérieur des locaux, ce qui est le cas pour notre Maison de la Laïcité.

C'est dans cette optique que, depuis 2015, notre Maison de la Laïcité s'associe à cette journée.

Face à notre maison, afin de participer à l'animation de la Place Albert 1^{er}, nous installerons de nombreux jeux en bois

La commune a prévu de placer un château gonflable à proximité de notre maison.

De 10 à 17 heures, jeunes et moins jeunes pourront ainsi gratuitement découvrir et profiter de ces jeux.



Ce sera aussi l'occasion, pour la population, de **prendre l'apéro et/ou de déguster la bière** La *hic blonde* brassée pour les Maisons de la Laïcité.

Une petite restauration à prix démocratique sera également organisée toute la journée.

En cas de pluie, cette activité se déroulera dans notre salle, au rez-de-chaussée.

Le 15 septembre, la rue est à vous

Profitez-en pour nous rendre visite !





FESTA
DEL CINEMA
DI ROMA 2022
NOMINATA AL
TOMATO D'ORO
NOMINATA AL
PULCINELLA

VISION DISTRIBUTION E WILDSIDE
PRESENTANO



NASTRI D'ARGENTO
FILM DELL'ANNO

DAVID DI
DONATELLO
Accademia del
Cinema Italiano



VEULI IL TITOLO

C'È ANCORA DOMANI

UN FILM DI

PAOLA CORTELLESI

PAOLA CORTELLESI VALERIO MASTANDREA

ROMANA MAGGIORA VERGANO EMANUELA FANELLI GIORGIO COLANGELI VINICIO MARCHIONI

CON LA COLLABORAZIONE DI FABIO ANCRETTI DALLA CALENDRA PAOLA CORTELLESI

COLLECTOR'S EDITION

WILDSIDE



VISION
DISTRIBUTION





CINÉ-DÉBAT DES RÉSISTANCES

Jeudi 19 septembre à 19 heures 30

C'è Ancora Domani

(Il reste encore demain)

Réalisateur : Paola Cortellesi

(Italie - 2023)

Présentation

Rome, 1946. Dans un quartier populaire, Delia élève ses trois enfants, sous la férule de son mari Ivano, qui la bat régulièrement. La ville est alors partagée entre l'espoir né de la libération et les difficultés matérielles engendrées par la guerre qui vient à peine de s'achever. Face à son mari autoritaire et violent, Delia ne trouve du réconfort qu'auprès de son amie Marisa avec qui elle partage des moments de légèreté et des confidences intimes. Leur routine morose prend fin au printemps, lorsque toute la famille en émoi s'apprête à célébrer les fiançailles imminentes de leur fille aînée, Marcella. Mais l'arrivée d'une lettre mystérieuse va tout bouleverser et pousser Delia à trouver le courage d'imaginer un avenir meilleur, et pas seulement pour elle-même.

Cinq millions d'entrées. "C'è ancora domani", premier long-métrage réalisé et interprété par la comédienne Paola Cortellesi, qui traite des violences faites aux femmes, est passé du simple succès public au statut de phénomène de société.

P.A.F. : 4 € - Article 27

Info : 064/44.59.40



La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

La salle est équipée d'un système de purification d'air et de ventilation agréé.
Ciné-débat organisé par la Maison de la Laïcité de Morlanwelz avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme - secteur Education permanente et Jeunesse.

Yvan Nicaise



Le 12 juillet 2024, le Centre d'Action Laïque a passé en revue les accords de gouvernement conclus hier pour la Région Wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'aune exclusive des revendications qu'il avait formulées dans ses mémorandums pré-électoraux. L'analyse qu'il en tire génère le

sentiment d'une grande circonspection, si pas d'une réelle déception, particulièrement en ce qui concerne l'enseignement et la neutralité de la fonction publique.

En matière d'enseignement, loin de défendre un enseignement public, neutre, unique et gratuit, l'accord de gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles fait la part belle à l'enseignement libre confessionnel en parfaite adéquation avec les revendications historiques du Segec :

« Un enfant égale un enfant » ! Plus que du courage, c'est carrément du culot que d'entendre un des deux formateurs utiliser le slogan d'une pétition du Secrétariat général de l'enseignement catholique (Segec).

Les étiquettes changent mais les engagements et fidélités demeurent.

En réalité, cette demande, sous couvert d'égalité, vise surtout à renforcer l'existence des écoles catholiques. Soit d'un système où la religion prend toujours part à l'éducation scolaire des générations futures, grâce aux deniers publics.

Mais c'est surtout nier une nouvelle fois les spécificités de l'enseignement public qui justifient des modalités de financement particulières ce qui est un comble de la part du futur gouvernement qui en est la tutelle.

Car une école confessionnelle, qu'elle soit catholique, protestante, israélite ou islamique, n'égale pas une école officielle. L'école publique bénéficie d'un financement renforcé pour des raisons objectives :

- Ses bâtiments appartiennent au public.
- Sa gestion est organisée par des organes publics.
- Elle répond au principe de neutralité.
- Elle doit organiser des cours de religion ou de morale non confessionnelle à qui le veut.
- Elle doit organiser des cours de philosophie et de citoyenneté.

Une école confessionnelle ne répond à aucun de ces critères et, donc, n'égale pas une école officielle.

Pour le CAL, les choses sont claires : si l'enseignement privé confessionnel veut bénéficier des mêmes financements que l'enseignement officiel, il est logique qu'il applique les mêmes règles, surtout quand celles-ci vont dans le sens de l'intérêt supérieur des élèves, car un élève égale un élève.

En un mot, open bar pour le Libre tandis que l'enseignement officiel va être bousculé par des réformes de structures, tant pour l'officiel organisé que pour l'officiel subventionné.

Le Centre d'Action Laïque déplore par ailleurs une sérieuse régression concernant le cours de philosophie et de citoyenneté.

Alors qu'il revendiquait le passage à deux heures de ce cours, et que le Parlement de la Fédération avait voté des recommandations en ce sens, les formateurs du gouvernement font l'exact inverse en réintroduisant la religion dans la seule heure de cours obligatoire dans l'enseignement officiel ! En effet, l'accord prévoit d'y introduire du dialogue interconvictionnel qui s'apparente dans les faits à de l'échange d'expérience de foi. C'est donc la porte ouverte aux professeurs de religion dans le cours de philosophie et citoyenneté, cours général et donc neutre par définition.

Enfin, le Centre d'Action Laïque regrette la faiblesse de l'engagement en ce qui concerne l'Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS) où le gouvernement assurera simplement un suivi du déploiement de cette formation dans les écoles tout en ouvrant la porte à une révision du guide EVRAS par une équipe pluridisciplinaire.

En matière de fonction publique, si la volonté affichée d'avoir au niveau régional wallon et à la Fédération Wallonie-Bruxelles une fonction publique « neutre, inclusive et exemplaire » ne peut que séduire, il est regrettable de constater que tant la Déclaration de politique régionale que la Déclaration de politique communautaire n'explicitent en rien comment cette exigence de neutralité sera remplie.

En l'espèce, une interdiction claire du port des signes convictionnels pour tout agent de la fonction publique aurait été la bienvenue, ce n'est pas le cas. Seule la DPC, dans son chapitre relatif au statut des enseignants, indique que « le gouvernement interdira par décret le port de signes convictionnels à tous les enseignants de l'enseignement obligatoire du réseau officiel, à l'exception des professeurs de religion ». Le rappel est certes salubre mais, dans l'enseignement obligatoire, la question du port des signes convictionnels concerne d'abord les élèves comme l'arrêt du 16 mai 2024 « *Mykyas et autres c/Belgique* » de la Cour européenne des droits de l'Homme relatif à l'interdiction des signes convictionnels dans l'enseignement obligatoire officiel néerlandophone en témoigne. **Une position forte en faveur de l'interdiction de tout port d'un signe convictionnel par les élèves dans l'enseignement officiel obligatoire permettra de les protéger contre toute forme de pression sociale et de prosélytisme.**

Communiqué du Centre d'Action Laïque

Jeudi 26 septembre à 10h ou à 13h : atelier d'art floral

Nous nous retrouverons en septembre.
N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26.
Au plaisir de nous retrouver à 10 ou à 13h.
Participation : 16 €, fleurs et café compris.
Prochaines dates : 10 octobre.

Marie-Christine Cuchet



Lundi 9 septembre à 14h : atelier d'aquarelle

L'exposition d'aquarelle des 7,8 et 9 juin a reçu la visite de nombreuses personnes qui ont particulièrement apprécié les œuvres des participants à notre atelier.
Notre atelier se réunira à nouveau dès la rentrée de septembre.
Prochaines dates : 7 et 28 octobre.



Monique Piret

Mardi 17 septembre à 13h30 : après-midi Scrabble

Les amateurs de Scrabble partagent leur passion de 13h30 à 15h45.
Les tables se constituent, quel que soit le niveau, chacun y apportant ses connaissances et ses astuces.
L'entrée est gratuite et la consommation est souhaitée.
Prochaines dates : 8 et 24 octobre.

Aurore Delporte



Religion : réflexion sur des attentes qui tardent à venir



- Les Indiens attendent Kalki depuis 3700 ans.
- Les bouddhistes attendent Maitreya depuis 2600 ans.
- Les Juifs attendent le Messie depuis 2500 ans.
- Les chrétiens attendent Jésus depuis 2000 ans.
- La Sunna attend le prophète Issa 1400 ans.
- Les musulmans attendent un messie de la lignée de Mahomet depuis 1300 ans.
- Les chiites attendent Mandi depuis 1080 ans.
- Les Druzes attendent Hamza Ibn Ali depuis 1000 ans.

La plupart des religions adoptent l'idée d'un « sauveur » et affirment que le monde restera rempli de mal jusqu'à ce que ce sauveur vienne le remplir de bonté et de justice.

Peut-être que notre problème sur cette planète est que les gens s'attendent à ce que quelqu'un d'autre vienne résoudre leurs problèmes au lieu de le faire eux-mêmes !

Réflexion anonyme

Le monde dans lequel nous vivons est rempli d'incertitude et d'inquiétude



Depuis février 2022, invasion de la Russie en Ukraine, offensive de l'Ukraine en Russie, intensifications des frappes israéliennes sur la bande de Gaza depuis l'attaque d'Israël par le Hamas, possible embrasement du Moyen-Orient sans oublier les tensions en mer de Chine du Sud. C'est donc sur un véritable brûlot mondial que notre planète est « assise ».

Cela sera-t-il gérable ? L'avenir nous l'apprendra.

Et la démocratie ?

N'oublions pas la condition des femmes sous la coupe des Talibans en Afghanistan et les 45 dictatures et les régimes autoritaires ou dictatoriaux, la plupart situés sur les continents africain, asiatique et Amérique du sud dénombrées dans le monde aujourd'hui.

(En Europe, la Biélorussie, l'Azerbaïdjan et la Russie sont considérées comme des dictatures).

La persistance de dictatures dans le monde, voire même la transformation de certains régimes autoritaires en véritable dictature indiquent que l'idéal de démocratie n'a pas triomphé, loin de là.

Elections européennes

Partout en Europe, l'extrême droite est en hausse après les élections de ce dimanche 9 juin. En France, en Italie et en Autriche, l'extrême droite arrive même en tête.

En Belgique, lors des élections européennes, c'est le parti d'extrême droite Vlaams Belang qui l'a emporté au niveau européen avec 14,5% des voix. Il obtient le même nombre de sièges que la liste du parti nationaliste N-VA qui atteint 13,97%.

Elections fédérales et régionales en Belgique

On s'attendait en Flandre, selon les sondages, à voir la première place prise par l'extrême droite, les indépendantistes du Vlaams Belang mais en fin de compte, ils n'arrivent qu'en deuxième position, derrière les nationalistes plus modérés de la N-VA. Côté francophone, le parti « Chez nous », de Jordan Bardella, lancé en 2021 n'a récolté aucun siège.

Par contre, le résultat des élections fédérales et régionales et les négociations visant à mettre en place les programmes des divers gouvernements sont porteuses d'un « sentiment d'une grande circonspection, si pas d'une réelle déception, particulièrement en ce qui concerne l'enseignement et la neutralité de la fonction publique ». (Voir le communiqué du Centre d'action laïque en page 14).

Pour la suite... restons des citoyens vigilants, responsables et défenseurs des valeurs qui nous sont chères, qui nous rassemblent et qu'il nous faut préserver et défendre.

Yvan Nicaise

Voter : un acte citoyen revendiqué partout dans le monde

Rappelons d'abord l'importance du caractère obligatoire du vote qui est un principe fondamental démocratique auquel le Centre d'Action Laïque est très attaché.

Le vote est un facteur d'intégration et d'émancipation, résultat de luttes sociales des deux siècles passés à ne pas oublier.

Nous en avons fait l'historique dans notre mensuel de juin dernier (page 11). Ce rappel n'est pas inutile au vu des dernières élections du 9 juin 2024 qui ont connu un taux élevé d'abstention, confirmant le faible niveau de confiance de la population envers les institutions et le monde politique.

Elections communales et régionales du 13 octobre 2024

Nos préoccupations

Pour le Centre d'Action Laïque, les élections communales et provinciales constituent un moment important dans cette année électorale, particulièrement cruciale pour l'avenir du pays.

Ces élections communales et provinciales interviennent également alors que le Centre d'Action Laïque dédie sa campagne d'éducation permanente 2024 à la cohésion sociale et la lutte contre la pauvreté. À cet égard, les communes en particulier, au cœur des politiques de ces enjeux, jouent un rôle fondamental dans l'émancipation de chacun.

Les élus locaux sont les plus proches interlocuteurs des citoyens. À ce titre, ils doivent pouvoir être facilement interpellés et interrogés sur leur programme, leur action et leur vision du quotidien. Dans cette perspective, le CAL a listé les revendications et préoccupations du mouvement laïque qui, sur le plan institutionnel, sont notamment du ressort des communes et des provinces.

Il n'est pas possible de présenter l'ensemble de ces revendications dans notre Courrier Laïque, mais elles peuvent être consultées sur le site du Centre d'Action Laïque et des exemplaires papier seront prochainement disponibles à la Maison de la Laïcité.

Le mouvement laïque ne donne pas de consigne de vote.

Néanmoins, en tant que laïques, veillons à ne pas porter notre vote sur les partis d'extrême droite ou dont les positions mettent en danger la démocratie, la cohésion sociale et l'égalité de tous les citoyens.

Les communes et les provinces, niveaux de pouvoir de proximité par excellence, tissent un lien particulier avec les citoyens et sont souvent en première ligne pour répondre à leurs besoins quotidiens (enseignement, mobilité, propreté, services de secours, infrastructures sportives et culturelles...).

Nous souhaitons donc le maintien des provinces.

Soulignons quelques revendications que nous souhaitons voir figurer dans les programmes des partis politiques démocratiques.

Pour une citoyenneté participative, critique et responsable

Le mouvement laïque, association d'éducation permanente, est soucieux de promouvoir une citoyenneté participative, critique et responsable, notamment en soutenant des initiatives à même de :

- Rendre le citoyen actif, conscient de ses droits et de ses devoirs.
- Renforcer les liens entre les citoyens, les associations et les politiques, au-delà des échéances électorales.

- Revitaliser la confiance en l'avenir.

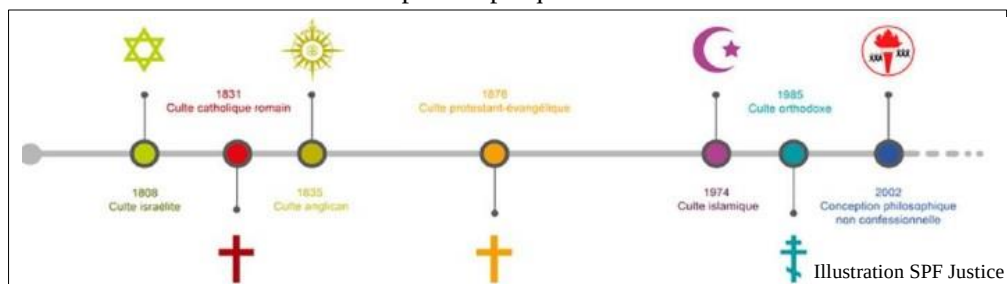
Assurer la Laïcité et l'impartialité des institutions publiques

Le Centre d'Action Laïque demande notamment aux pouvoirs locaux de n'orner d'aucun signe convictionnel tout bien ou lieu affecté à un service public.

- Garantir la neutralité d'apparence des agents publics par l'interdiction du port de tout signe convictionnel, qu'il soit religieux, philosophique ou politique
- Ne pas inclure de célébration religieuse dans le cadre d'activités organisées par les pouvoirs publics et les remplacer par l'organisation de manifestations civiles et pluralistes.

Financement des cultes et de la Laïcité

Le mouvement laïque réclame plus d'équité entre le subventionnement des cultes et celui de la communauté philosophique non confessionnelle.



Enseignement

Le Centre d'Action Laïque défend les écoles communales et provinciales en tant qu'enseignement public officiel subventionné, porté par les valeurs de pluralisme, de tolérance, d'égalité et d'émancipation.

Il demande de :

- Garantir un repas de qualité (local, sain et durable) à petit prix et prévoir une alternative végétarienne afin de répondre aux demandes particulières tout au long du parcours scolaire.
- Distribuer des collations saines et gratuites dans l'enseignement maternel, primaire et secondaire (potage et/ou fruits locaux et de saison).
- Installer dans toutes les écoles des fontaines d'eau.
- Une éducation à la démocratie et aux structures de l'État via la réalisation d'expérimentations démocratiques et participatives (conseils de participation).
- Une éducation à l'égalité entre les genres.

Le mouvement laïque rappelle son refus de toute manifestation extérieure de signes religieux ou philosophiques à l'école.

- Amplifier des partenariats entre les établissements scolaires et les institutions culturelles locales.

L'accueil des jeunes enfants

Le mouvement laïque demande aux autorités communales et provinciales de :

- Garantir une offre suffisante et de qualité des structures d'accueil de la petite enfance par la construction de crèches publiques ou de lieux d'accueil de la petite enfance.

Égalité femmes-hommes

Le Centre d'Action Laïque recommande aux communes et provinces, en tant qu'employeurs et pouvoirs publics de :

- Travailler avec les autorités régionales pour renforcer et appliquer les lois contre la discrimination basée sur le sexe et/ou l'identité de genre.
- Attribuer, à un membre du collège local, une compétence et un budget « égalité femmes-hommes » et mettre en place ou soutenir les services d'égalité des chances au sein des administrations locales.

Lutter contre les extrémistes

Le mouvement laïque invite les responsables communaux et provinciaux à :

- sensibiliser l'ensemble des citoyens, et en particulier les plus jeunes, au devoir de mémoire, au travail d'histoire et de vigilance, à la nécessité de dénoncer le révisionnisme et l'oubli, et d'éduquer à la citoyenneté.
- Veiller à l'intransigeance face à l'intolérance, au racisme, au fanatisme, à l'antisémitisme, à la xénophobie, au négationnisme et aux discriminations.

Lutter contre les atteintes à l'environnement

Le Centre d'Action laïque recommande notamment de :

- Recourir à des clauses éthiques et environnementales (en sus des clauses sociales éventuellement déjà mises en place) dans les marchés publics des autorités publiques, afin d'encourager le recours aux produits et services durables.
- Assurer la sensibilisation et l'information au sein des services publics sur la gestion des déchets afin de tendre vers le « zéro déchet » et de réduire drastiquement la production de déchets plastiques et d'objets à consommation unique.
- Mettre en place des conseils consultatifs environnementaux incluant des citoyens, des experts et des représentants d'associations.
- Tenir compte des impératifs liés à la justice climatique pour que chaque mesure prise concilie à la fois lutte contre les atteintes à l'environnement et lutte contre les inégalités socio-économiques.

Yvan Nicaise

Nos activités d'octobre (hors activités permanentes)

Vendredi 18 octobre à 20h

22^{ème} soirée jazz avec l'ensemble « The Swing Syndicate »

Mardi 22 octobre à 10h

Mardi au lieu du lundi du Préau

Visite de l'exposition Bouddha au musée de Mariemont.

Repas à 13 h à la Maison de la Laïcité

Les parrainages laïques d'août



Durant la période des vacances annuelles, nous avons répondu à deux demandes de parrainage laïque. Ceux-ci se sont déroulés à la grande satisfaction des parents.

Le 3 août, nous avons célébré le parrainage laïque de Tyler et Connor COTON, dont les parents sont Madame Logane DESORBAY et Monsieur Bryan COTON.



Le 10 août, dans une cérémonie commune, nous avons célébré le parrainage laïque d'Ambre MARTIN, dont les parents sont Madame Virginie MARTIN et Monsieur John BINAME et de Mackenzie, Enzo et Noah BINAME dont les parents sont Madame Mégane WATTIN et Monsieur Jordan DERUYVER.

Les marraines et parrains des trois familles se sont engagés pour le bonheur des deux enfants.

Le sens de l'engagement

Leurs engagements signifient notamment que si l'éloignement, le malheur, la maladie, devaient contraindre les parents à ne plus pouvoir assumer leur tâche, la marraine et le parrain s'efforceraient de les remplacer.

Ils s'engagent par ailleurs, à développer chez les enfants les qualités morales, humaines et civiques qui feront d'eux des êtres dévoués au progrès de l'humanité et animés de sentiments de fraternité, de tolérance et de solidarité à l'égard de leurs semblables.

Ils s'engagent enfin à les aider dans la recherche de leurs accomplissements en tant qu'êtres sages, dignes, libres et responsables ».

Lundi 23 septembre à 14h15
« Les Lundis du Préau » reçoit Franca Rossi
qui nous présentera
« Le blé dur aux mains tendres »

Ce documentaire a pu être réalisé grâce au soutien du GSARA de La Louvière et de son animateur audiovisuel, Marc Cerfontaine. Quatre réalisatrices - Antonella Deiana, Elisabeth Breton, Françoise Michel et Franca Rossi - ont pu concrétiser ce projet de court documentaire.

Intitulé « Le blé dur aux mains tendres », il propose le portrait de deux femmes immigrées, Antonietta, qui a quitté l'Italie pour la Belgique en 1957 et Horyia, qui est venue d'Algérie en 2017. Soixante ans séparent donc leur arrivée en Belgique mais une même force les caractérise.

Présentation de ce documentaire

Antonietta et Horyia se racontent, tout en cuisinant un plat traditionnel de leur pays d'origine. Elles évoquent leur parcours aux saveurs aigres-douces, l'aigreur du mal du pays et la douceur de leur intégration.



Des réunions préparatoires à la post production en passant par le tournage et le montage, l'équipe de réalisation, sous la coordination de Marc, a travaillé pendant deux ans,

Durant cette période, Antonella, Elisabeth, Françoise et Franca ont appris à manier la caméra, utiliser la perche micro, élaboré les

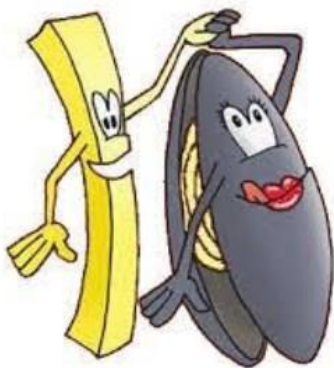
séquences et échangé leurs points de vue sur les images à conserver, jusqu'au choix du titre.

Lors de l'après-midi du 23 septembre, Franca Rossi nous présentera et nous parlera de ce documentaire dédié à ces femmes de l'ombre, représentatrices des milliers d'émigrées qui ont rejoint notre pays dans la 2^{ème} moitié du XX^{ème} siècle.



23 septembre « Les Lundis du Préau »
12h30 : Repas mensuel
14h15 : « Le blé dur aux mains tendres »
par Franca Rossi

- Voir l'information sur l'exposé de Franca Rossi en page 23.
 - Pour cette journée de détente, rappelons que chacun a le choix, soit :
 - de participer au repas convivial : **18 €**
 - de participer à **l'activité de l'après-midi** qui comprend toujours le goûter : **5 €**
 - ou de participer au repas et à la conférence (goûter compris) : **23 €**
- La plupart des personnes apprécient la formule combinée qui associe gastronomie et détente.



Au menu

Moules-Frites

Dessert – Café

Réservation indispensable du repas et/ou de l'activité (comprenant le goûter) au plus tard le **mercredi 18 septembre inclus** par téléphone au 064/442326 et **confirmation par paiement** au compte n° BE76 0682 1971 1895 de l'asbl Maison de la Laïcité-Morlanwelz.

Mentionner « Préau septembre - nom et nombre de personnes ».

Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise

Couverture : Michael Chardon (Fédération des Maisons de la Laïcité)